



LA LETTRE DE SAINT AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N°5

9 Place Don Jean Bellon

tel 04 93 60 43 20

site internet de la commune www.saint-auban.fr



SOMMAIRE

P 1 La pensée du jour
P 1 à 6 Délibérations
du Conseil Municipal
P 7 et 8 Travaux
effectués et informations
pratiques
P 9 Les évènements qui
ont eu lieu au village
P 10 à 11 Agenda

LA PENSEE DU JOUR « Vous trouvez que la culture coûte
cher...Essayez l'ignorance »

Victor Hugo

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Compte rendu de la séance du C.M du 4 avril 2015 débutée à 16 heures en présence du Maire M. Claude CEPPI entouré du CM dont étaient absents M. FOUQUES, et Mme RAMOIN-PETITJEAN - excusés.

Délibérations de 01 à 09: Comptabilité

Mme Rebecca BIANCHI – Comptable de la Commune qui a rejoint le C.M a remis à chacun des membres du CM , un dossier avec les tableaux des trois comptes de gestion et administratifs 2014, ainsi que les tableaux prévisionnels pour le vote des différents budget 2015.

Après avoir énoncé les chiffres concernant l'approbation des comptes de gestions et comptes administratif, le Maire, après avoir cédé la présidence au 1er adjoint, est sorti durant le vote et signatures des différents comptes de gestion et administratifs 2014, comptes approuvés par tous les membres du C.M.



Après l'approbation des comptes 2014, le Maire reprend la présidence et souligne que les taux d'imposition des quatre taxes directes locales 2015 nécessaires au bon fonctionnement de la commune restent inchangés par rapport à ceux de 2014 et 2013, vote à l'unanimité.

Mme BIANCHI présente ensuite le budget primitif par chapitre pour 2015:

- section fonctionnement, dépenses et recettes
- section investissement dépenses et recettes

pour chacun des trois budgets de la commune, après délibération les budgets sont votés à l'unanimité.

Le Maire remercie Mme BIANCHI de sa présence, pour son travail et ses explications.

Délibération n° 10 Comptabilité voirie 2012

- Demande de récupération de la maîtrise d'ouvrage délégué sur la voirie 2012 à la CAPG qui s'élève à un montant de 37 491,80 € HT, restant sur une dotation cantonale du C.G.06 sur les travaux de voiries de 2012.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 11 Affaire scolaire 2014/2015 Convention frais scolaires

- Convention de remboursement des diverses fournitures scolaires au prorata des élèves de chaque commune.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 12 Affaire urbanisme

Après un exposé du 1er adjoint, un avis favorable est donné à l'unanimité afin de réactualiser le projet photovoltaïque de St Auban

Délibération n°13 Affaire forêt communale

Adhésion Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

Le maire explique que cette adhésion permet à la commune de vendre le bois plus cher car il a une certification de qualité, et que cette démarche est conseillée par l'ONF

Le renouvellement pour une période de 5 ans est approuvé à l'unanimité.



Délibération n° 14 Affaire carburants véhicules communaux, CG06

Convention pour l'utilisation des cuves de carburant du CG 06 par les véhicules communaux.

J.F REILHES, expose au CM que les pompes vont être remplacées et gérées par informatique,

Autorisation donnée à l'unanimité au maire pour signer la convention.

Délibérations n°15 & 16 Affaire baux commerciaux communaux Tri Postal 3ème présentation au C.M.

Le maire indique que le nouveau bail tient compte des observations qui avaient été faites précédemment.

Résiliation du bail au 30/06/15 et nouveau bail au 01/07/15, adopté à l'unanimité.

Délibération n°17 Affaire baux commerciaux parking extérieur du camping

Le maire indique que l'avocat de la gérante du camping demandait un bail de 9 ans, et qu'il a refusé, afin de garder la maîtrise du terrain et qu'il était préférable d'autoriser l'occupation temporaire à titre gratuit.

Décision adoptée à l'unanimité.

Questions diverses:

La mairie propose de mettre en place un festival « Nature & Culture » prévu le 15 aout 2015

A la demande du Maire Mme Nicole GIBERT présente le projet dont il ressort que celui ci ne coutera rien à la commune, car il est proposé de faire un pique-nique géant sur la place du village chacun apportant un peu plus afin de partager avec les artistes. Il est seulement demandé d'utiliser le barnum pour cette manifestation, et éventuellement que la commune offre l'apéritif. Le programme de cette journée avec les artistes participants a été porté à la connaissance de l'ensemble du Conseil Municipal, qui adopte à l'unanimité ce projet. Une lettre de confirmation sera adressée à l'organisateur de ce festival en la personne de Monsieur Yvan TETELBOM. Si ce festival remporte un franc succès il pourrait être reconduit à l'avenir. Le Maire ajoute qu'à ce jour il n'est pas certain que les Soirées Estivales du Conseil Général aient lieu pour des motifs de restrictions budgétaires



M. Hervé ROMANO - Président de l'Association du patrimoine St Auban d'Hier et d'Aujourd'hui indique que la 4eme Fête du Patrimoine aura lieu le 8 ou le 9 août.

Achat matériel d'une débroussailleuse: achat voté l'an dernier mais non réalisé. Le 1^{er} adjoint ayant ramené de la documentation de la foire de Nice proposant un prix plus attractif pour le même modèle il est décidé d'opter pour ce fournisseur.

La prochaine séance du C.M. se tiendra le 6 juin à 18 heures

La séance est levée à 18 heures.

Compte rendu de la séance du 6 juin 2015 à 18 h, Cette séance a lieu en présence des membres du Conseil Municipal à l'exception de M. André ROUBION – 2^{eme} adjoint et Mme Maryse SASSY – Conseillère Municipale – tous deux excusés et qui ont remis procuration et est dirigée par M. Claude CEPPI Maire de St Auban

La séance débute à 18 h 10,

Délibération n°1 – Affaire forêt communale : Concernant la vente de bois de chauffage stoké sur le parking des lacs - bois déperissant il est décidé à l'unanimité de fixer le prix de la stère à 15 euros au lieu de la somme initiale de 25 euros et en cas d'achat de 2 stères donner la 3eme stère gratuitement – le reliquat sera attribué comme subvention à la Société de Chasse

Délibération n°2 - Affaire forêt communale: En application du régime forestier, il est adopté à l'unanimité le retrait sur la liste des parcelles forestières de la parcelle B 786 qui n'appartient plus à la commune

Délibération n°3 - Affaire travaux: Après exposé de la situation par M. Hervé ROMANO – 1^{er} adjoint en charge du dossier , adoption à l'unanimité de la convention d'enfouissement des lignes électriques avec ERDF – dans le cadre de la rénovation du transformateur aux Lattes en piteux état. Le coût de ce chantier est estimé à 30 000 euros pris en charge par ERDF – le nouveau transformateur sera encastré dans le talus du presbytère et toutes les lignes seront enfouies. Il restera à la charge de la commune les frais induits par les travaux de tranchées – environ 12 000 euros – travaux qui débuteront en juillet et à l'issue desquels le passage utilisé par M. LIEUTAUD Marcel sera recréé afin de remettre les lieux en l'état.

Délibération n°4 Affaire CAPG : En application de la Loi du 9/03/2015 adoption à l'unanimité de la répartition des 71 sièges de conseillers communautaires au sein de l'organe délibérant de la CAPG, le nombre de sièges dévolus à St Auban demeurant inchangés



Délibérations n°5 et n°6 Affaire fin de contrats : En prévision de la fin de 2 contrats CAE – CUI concernant 2 employés communaux survenant les 30/06/2015 et 15/07/2015 il est décidé à l'unanimité de s'orienter sur un CDD , si Pole Emploi ne renouvelle pas ces contrats aidés.

Délibérations n°7 et n°8 Affaire création de poste d'emploi: Faisant suite à la demande d'avancement de 2 employés municipaux – l'un au grade d'adjoint administratif 1ere classe et l'autre au grade d'adjoint technique de 1ere classe – il est décidé à l'unanimité d'approuver la 1ere demande et de reporter la seconde à l'année prochaine.

Délibération n°9 Affaire formation des Agts Municipaux:

Approbation définitive à l'unanimité du règlement de formation des agents municipaux de St Auban dont le projet avait déjà été adopté le 6/04/2014 en séance du CM et enteriné le 21/04/2015 par le CTP du CDG

Délibération n°10 Affaire investissement : Devant l'affluence de canyoneurs dans la clue et pour la salubrité publique il est adopté à l'unanimité l'achat d'un wc autonome mécanique et autonettoyant – interieur inox - dont le prix est de 30 000 TTC – garanti 3 ans – maintenance assurée – qui peut être enlevé pour la période hivernale. S'agissant d'un w,c repondant aux normes légales pour les personnes à mobilité réduite et dont la commune a besoin une demande de subvention sera déposée, Il faudra prévoir pour la commune les travaux de raccordements aux reseaux ad hoc qui passent à proximité. Ces travaux auront lieu en 2016 en raison des delais inhérent aux appels d'offre

Délibération n°11 Affaire déneigement : Une subvention pour le déneigement 2014/2015 des voies communales est sollicitée auprès du Département – Adoptée à l'unanimité

Délibération n°12 – Affaire achat terrain aux lattes pour le lagunage(ajoutée en début de séance à la demande du Maire après accord du CM)

Le maire indique qu'il est indispensable d'acheter une parcelle de terrain d'une superficie de 7500 m² pour pouvoir y installer le lagunage – les parcelles les plus appropriées appartiennent au Conseil Général (achetées par ce dernier il y a une quinzaine d'années pour y créer le Parc à Bisons à 1f le m²) qui en demande 7500 euros . L'ensemble du CM demande au Maire d'intervenir auprès du CG pour obtenir un prix plus modique s'agissant d'un projet d'interêt public – Affaire en instance

Délibération n°13 - FPIC(: le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales ou péréquation horizontale)

Ce fonds est en augmentation et se monte 689,91 euros pour la commune de St Auban. Le CM délibère et il est adopté à l'unanimité que l'agglomération de Grasse paye davantage que les communes dans ce cas notre part serait de 516 Euros



Question diverses

Débat autour du restaurant le Tracastel – dont la fermeture depuis presque 2 ans et qui ne trouve pas preneur - entraîne l'agonie du centre village – une suggestion est avancée : le rachat par la commune . Il s'agirait donc d' un investissement de 165 000 euros sans licence ou 185 000 euros avec licence. Avant toute décision, et vu la vétusté du bâtiment le CM indique qu' il serait bon de faire un état des lieux pour lister les remises en état et remises aux normes indispensables.

Le maire porte à la connaissance du CM que la CAPG, après décomptes, réclame à la commune une somme de 73 599 euros ,Il s'agit de travaux effectués avant l'obtention de subventions alors que ce domaine était géré par la CCMA, donc avant la mise en place de la CAPG, Dossier en instance

Des panneaux et des barrières ont été commandés afin de les installer au début de la piste des Lattes

Un contrôle URSSAF a eu lieu courant mai – aucune anomalie n'a été relevée

INFO de la Société de Transport Sillage Pour le confort des usagers 2 abris bus vont être edifiés sur le territoire de la commune au niveau du bâtiment du Relais de Services Publics à St Auban et un second aux Lattes – ces 2 abris bus seront financés par la Société Sillage. Par ailleurs Sillage projette dans un proche avenir de modifier la ligne 40 qui partira de St Vallier de Thiey (arrêt de la Médiathèque) et non plus de Grasse pour rejoindre St Auban – les usagers venant de St Auban pourront prendre la correspondance pour se rendre à Grasse en utilisant la ligne déjà en service entre St Vallier et Grasse

En ce qui concerne la restauration de la toiture de l'église – la subvention de 30 000 euros demandée auprès du Département a été accordée – un appel aux dons sera lancé par flyers (suite à la convention signée avec la Fondation du Patrimoine)

Une antenne hot-spot gratuite va être installée près de la Mairie

La mise en œuvre des abris containers est actuellement suspendue la CAPG projetant de remplacer les actuels containers par d'autres dont le modèle n'est pas encore défini

En ce qui concerne les soirées estivales du CG 06 – 2 auront lieu à St Auban – une le 26 juillet 2015 et l'autre le 23 août 2015 –

La prochaine séance du CM aura lieu le 11/07/2015 à 20 heures

La présente séance est levée à 19h 45





TRAVAUX EFFECTUES DURANT LE PRINTEMPS OU EN COURS

- Pose du portail à la chapelle de la clue
- Préparation des lacs pour la fête de la nature du 23 mai 2015
- Désherbage le long des voies communales – dans le village et dans toute la commune
- Goudronnage de l'accès au Camping
- Local à l'usage des employés municipaux terminé
- Fleurissement du village en cours
- Mur de la rue du Four en cours de reconstruction Prévisions de l'achèvement des travaux courant 2eme quinzaine de juin 2015 selon les risques d'intempéries,



AVANT

LES

TRAVAUX



PENDANT

LES

TRAVAUX

INFORMATIONS PRATIQUES



1 ADOPTER LES BONS GESTES

Eteindre tous ses équipements électriques + la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) en partant en vacances.

Couvrir les casseroles pendant la cuisson et éteindre les plaques électriques quelques minutes avant la fin de la cuisson.

Détartre régulièrement les appareils qui fonctionnent à l'eau.

La température du réfrigérateur est réglée sur 5°C et le congélateur sur -18°C. Dégivrer tous les 3 mois.

Choisir un fournisseur d'énergie proposant des prix compétitifs, notamment pour le fioul.

Faire des machines pleines et lancer le plus souvent le cycle court basse température. Eviter le pré-lavage.

Entretenir régulièrement la chaudière et la faire nettoyer par un professionnel.

ÉCONOMISEZ 8% PAR AN SUR VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE



EVENEMENTS SURVENUS A ST AUBAN

Le 17 mars 2015 dans le cadre du Printemps des Poètes

une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans la salle du Conseil Municipal de St Auban en présence de M. CEPPI – Maire de St Auban et la participation d'artistes locaux M. Louis ISNARDY et M. MANNEVEAU Jean Luc. Au cours de cette sympathique après midi poétique M.

TETELBOM Yvan – poète renommé a lu des poèmes

et fait participer les élèves de l'école de St Auban qui se sont joints à l'assistance – un panneau créé par les enfants sous la direction de leur institutrice et ASEM a été affiché – un arbre à poèmes a vu le jour à l'issue de cette après midi riche de découvertes et d'enseignement une collation a été partagée entre tous

Le panneau réalisé par les enfants a été affiché à la bibliothèque de St Auban où vous pourrez l'admirer



COMMÉMORATION DU 8 MAI 2015

A l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la victoire des alliées sur l'Allemagne nazie les St Aubanais et St Aubanaises se sont réunis à 11 heures devant le Monument aux Morts - écouté l'allocution du Maire et la lecture du texte officiel par Mme Françoise PASCAL – Conseillère Municipale. Un apéritif offert par la Municipalité a clos cette commémoration



FETE DE LA NATURE LE 23 MAI 2015

La nature a été fêtée au bord des lacs de St Auban où plusieurs animations avaient été organisées sous l'égide de la CAPG et de la Mairie de St Auban en la personne de son 1^{er} adjoint M. Hervé ROMANO. De nombreuses personnes – environ 150 – ont participé à cette journée et ont pu visiter les différents stands présents et découvrir les produits ou objets en lien avec l'eau qui était le thème central de cette fête



REUNION DES MAIRES LE 12 JUIN 2015

Les maires des 23 communes de l'agglomération se sont réunis à St Auban dans la salle Jean Brandy le 12/06/2015 et ont échangé toute l'après midi de façon constructive

En ce qui concerne St Auban M.Jérôme VIAUD le Président de la CAPG et M. Hervé MOREAU du CG 06 se sont rencontrés la veille sur le site de la ferme solaire ce qui laisse présager que l'on s'achemine vers un aboutissement de ce projet pour lequel une nouvelle demande de permis de construire a été déposée, le problème du transport de l'électricité ayant trouvé solution.



EVENEMENTS A VENIR A ST AUBAN

- 4EME FESTIVAL DES LACS le 27 juin à partir de 18 heures Terre des Lacs organise la 4eme édition du Festival des Lacs afin d'ouvrir la saison estivale à St Auban



Au programme, concerts pop rock et barbecue aux bords des lacs, dans une ambiance champêtre...



- LA FETE DU PAIN aux Lattes le 5 juillet 2015 – reconduite chaque année, elle mettra à l'honneur le four communal du village pour un moment de partage et de convivialité autour du pain et verra cette année la reprise de la tradition avec la messe à l'église et la procession.

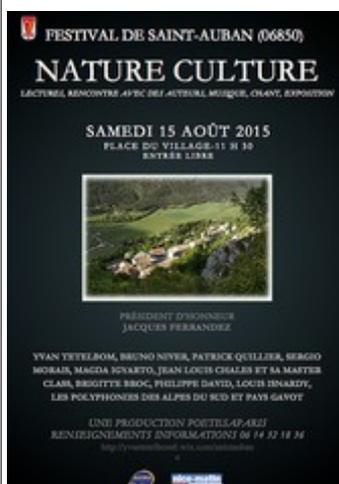
- OPERATION BALLOTINS SURPRISES A LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre du Temps des Contes organisation au long du mois de juillet d'une opération intitulée ballotins surprises qui s'adressent aux lecteurs inscrits et volontaires qui se verront remettre un ballotin contenant 2 documents choisis à l'aveugle, Cette opération débutera le 7 juillet 2015

- FETE NATIONALE DU 14 JUILLET ET FETE DU VILLAGE

L'équipe du Comité des Fêtes et son Président Jean Victor CAILLEUX propose un programme de festivités durant 4 jours. En ouverture le **11 juillet** à 14h un concours de boules – puis **le 12** à partir de 10 heures aubades à la population assorties de vente de billets de tombola et de cocardes tricolores par les enfants et adolescents de St Auban –
– plus tard à 21 heures un DJ sur la place du village fera danser l'assistance, restauration et buvette prévues – **le 13 juillet** à 11h match de football – en fin de soirée à 21 h départ de la rivière aux flambeaux dans la plaine de St Auban organisée et encadrée par l'équipe de « Terres des Lacs » et à 22h 30 tir du feu d'artifice - grand bal sur la place du village animé par un D,J buvette et restauration prévues





- le **14 juillet** à 11h30 cérémonie au Monument aux Morts de la commune et dépôt de gerbe suivi d'un apéritif d'honneur avant l'aioli - l'après midi à 14 h tirage de la tombola et pour cloturer ces festivités concours de boules carrées dans les rues du village

- **ESTIVALES A ST AUBAN** le 26 juillet 2015 à 21 heures avec le Trio DE PETRIS et le 23 août 2015 à 21 heures Hommage à Ray CHARLES

- **FETE DU PATRIMOINE** le 9 août 2015 l'association « SAINT AUBAN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI » met en valeur le patrimoine communal

- 10h00 place du village début du parcours des lieux historiques, et animations tout au long du circuit.

- 13h00 pan bagnat sous le chapiteau, réservation au [04.93.60.43.20](tel:0493604320),

- vers 15h00 dans la salle Jean BRANDY, conférence sur l'histoire de la commune de saint-auban.

- **FESTIVAL NATURE ET CULTURE** le 15 août 2015 de 11H 30 à 17 H 30 sur la place du village – lectures – rencontre avec les auteurs – musique – chant – exposition .Un moment d'exception réunissant des artistes alliant talent et humanisme, Le Président d'Honneur de cette journée dédiée à la nature et la culture sera M. Jacques FERRANDEZ. Cette manifestation est organisée par M. Yvan TETELBOM de l'association Poètes à Paris – Entrée libre

Directeur de Publication
Cl . CEPPi
9 Place Don Jean Bellon
06850 ST AUBAN
Rédactrices
B. RAMOIN
PETITJEAN –
N. GIBERT

Une version papier de la lettre est consultable en Mairie ou Médiathèque où elle peut être également empruntée aux heures d'ouverture

